

REQUÊTE AU JUGE COMMISSAIRE
en relevé de forclusion
à défaut de déclaration de créances dans le délai légal
(Art. L.622-26 du code de commerce)

A déposer ou à adresser par LR.AR au greffe
(consulter la notice explicative)

Créancier

(Nom, adresse et références)

Mandataire du créancier

(Nom, qualité, adresse et références)

Débiteur

(Pour les personnes physiques : nom, adresse, n° d'identification*)

(Pour les personnes morales : dénomination, siège social, n° d'identification*)

* N° SIREN - art. D 123-235 du code de commerce

Procédure

Nature du jugement

(indiquer s'il s'agit d'une sauvegarde, d'un redressement ou d'une liquidation)

Date du jugement

Exposé des motifs

(Le créancier doit démontrer que le défaut de déclaration dans les délais - Cf. L.622-24 du code de commerce - n'est pas de son fait)

Le requérant sollicite qu'il plaise au juge-commissaire de bien vouloir le relever de la forclusion et l'autoriser à faire valoir sa créance auprès du mandataire judiciaire.

Fait à _____ le _____

Signature _____